



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 5112-5975  
Télécopieur : (514) 5112-3435

### Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès-verbal du mardi 19 novembre 2013

#### Étaient présents :

Alain Provost	Directeur d'école
Barbara Brisson	Secrétaire
Marie-Claude Côté	Enseignante
Rachel Demers	Service de Garde
Philippe Tétreau	Enseignant
Damaris Ayong	Parent
Sophie Boucher	Parent
Anne-Marie Émond	Parent
Christopher Hall	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Julie Mercure	Milieu éducatif La Source

#### Étaient absents :

Yves Germain	Enseignant
--------------	------------

#### Invitée :

Violaine Cousineau	Commissaire
--------------------	-------------

#### 1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-11-19-120**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2013-11-19-120** est adoptée à l'unanimité.

#### 2. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Il y a quorum pour tenir la réunion.



**3. Parole au public (art. 68 LIP)**

**4. Invitée : Madame Violaine Cousineau, commissaire**

- Coupure de service en orthopédagogie  
Dépôt d'une lettre dénonçant la coupure de la cinquième journée de l'orthopédagogue.  
5 des 9 postes coupés en orthopédagogie que la commission scolaire a coupé se retrouvent dans l'ancien réseau Ouest. Mme Cousineau travaille à redonner ces ressources dans les écoles touchées.
- Financement du à l'absence de la secrétaire  
La secrétaire est en congé indéterminé et l'école doit assumer deux salaires à cause des règles budgétaires en place. Le déficit budgétaire appréhendé de l'école est de 25 000\$. Le conseil d'établissement demande à Madame Cousineau d'aborder ces questions avec les gens concernés.
- Entretien du bâtiment  
Le crédit extérieur est prévu dans le plan triennal.  
Les fenêtres sont en très mauvais état. Selon les employés des bâtiments, ce n'est pas réparable. Les démarches ont été faites auprès des différents services concernés. Rien n'a été fait pour l'instant. Madame Cousineau en discutera avec les instances concernées pour faire bouger la situation. Pour la cour d'école, elle suggère de communiquer avec la nouvelle équipe municipale, plus particulièrement Sophie Thiébault.
- Calendrier scolaire  
Essayer d'éviter des journées orphelines en fin d'année.
- Budget discrétionnaire de la commissaire  
L'OPP doit faire une demande de budget en déposant un ou des projets. Le montant pour l'école cette année est d'environ 700\$.

**5. Suivi au procès-verbal du 25 septembre 2013 doc.**

- M.Provost souhaite la bienvenue à Mme Julie Mercure, représentante de la communauté.



- Projet « Bien dans mes baskets »  
M. Provost va relancer M. Therrien dès le 20 novembre.

<b>6.</b>	<b>Approbation du procès-verbal du CÉ du 25 septembre 2013 (art. 69. LIP)</b>
-----------	---

Madame Sauvageau approuve le procès-verbal. **Résolution CÉ-2013-11-19-121.**

<b>7.</b>	<b>Mot de la présidente</b>
-----------	-----------------------------

Madame Ayong remercie les membres du CÉ pour avoir accepté de déplacer la date de la rencontre afin de permettre à Madame Cousineau d'y assister. Elle suggère de réfléchir à la possibilité de prendre une pause pendant la réunion pour la prochaine rencontre.

<b>8.</b>	<b>Mot de la direction</b>
-----------	----------------------------

- Activité de hockey cosom pour les élèves des groupes 41-51-61 offerte par M. Simon Roy, éducateur physique
- M.Provost informe le CÉ que des activités ont été animées par les élèves du groupe 61 pour l'Halloween.
- Il remercie aussi les parents pour leur implication dans l'école.
- Les réunions de l'OPP et de la Fondation se tiendront dorénavant le même soir.
- La visite de Philippe Beaudry, escrimeur, a été bien appréciée.
- Nouvelle émulation pour l'école, les élèves peuvent recevoir des billets de tirage pour les comportements en évidence. En novembre, c'est « Le silence dans les corridors ».
- Suite au travail effectué par les parents de l'OPP pour l'embellissement des environs de l'école, l'école a remporté le prix de l'embellissement de l'arrondissement du Sud-Ouest.
- Dépôt d'une lettre pour remercier les membres du conseil d'établissement de leur implication.

<b>9.</b>	<b>9. Consultation : Allocation des ressources financières – Objectifs et principes (art. 275, LIP) doc.</b>
-----------	--

- Présentation du document.



### **Objectifs proposés**

5.1 Assurer une répartition équitable des ressources pour l'accomplissement de la mission de la CSDM d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Accord.

5.2 Prioriser l'autonomie de gestion et l'imputabilité en plaçant l'élève au cœur des choix budgétaires.

Accord

5.3 Développer une vision collective de la gestion des ressources financières de la CSDM – centrée sur l'atteinte et le maintien de l'équilibre financier.

Accord. En autant que cet équilibre ne se fasse pas au détriment des services directs aux élèves

5.4 Établir une structure organisationnelle et financière permettant un soutien maximal des établissements.

Accord

5.5 Attribuer des ressources financières permettant une prestation de services éducatifs de qualité pour la population scolaire de chaque établissement.

Accord

5.6 Assurer une répartition des ressources qui prend en considération les inégalités sociales et économiques des divers milieux et les besoins identifiés dans le Plan de réussite éducative de chaque établissement.

Accord

5.7 Allouer les ressources financières suffisantes à la réalisation des mandats dévolus aux comités institutionnels.

Accord

5.8 Veiller à ce que les sommes requises soient prévues pour assurer la gestion des effectifs en conformité avec les obligations syndicales et associatives de la Commission scolaire en tant qu'employeur.

Accord

5.9 Prévoir les sommes nécessaires pour le maintien général des bâtiments de la Commission scolaire - assurer un environnement sécuritaire.

Accord



<b>Principes proposés par la CSDM</b>	<b>Positions du CÉ</b>
6.1 Conformité avec les orientations	accord
6.2 Équilibre budgétaire	Accord
6.3 Solidarité	Accord
6.4 Transparence	Accord. Est-ce que ça implique l'imputabilité? À préciser s.v.p.
6.5 Gestion responsable	Accord
6.6 Efficience de la gestion financière	Accord
6.7 Transférabilité	Accord
6.8 Gestion proactive	Accord
6.9 Répartition équitable	Accord
6.10 Autofinancement	Accord
6.11 Critères de répartition – comité de travail administratif (en fonction des principes et objectifs adoptés par la conseil des commissaires)	Accord
6.12 Compréhension des budgets	Accord

<b>10. Approbation de sorties éducatives (art. 87, LIP)</b>
---

- 28 novembre et 3 décembre : sortie à la clinique dentaire du Cégep de Maisonneuve pour les groupes 51 et 61. Un montant de 3\$ est demandé pour le transport en commun. Un montant de 10 \$ par enfant est demandé à la Fondation pour les frais dentaires. **Résolution CÉ-2013-11-19-122.**
- 19 décembre 2013 en matinée : sortie à la Maison-Théâtre pour les groupes du préscolaire. Un montant de 3\$ est demandé. Le transport se fera par autobus scolaire. **Résolution CÉ-2013-11-19-123**
- 13 janvier 2014 en matinée pour les élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : sortie au Musée des Beaux-Arts, un montant de 3\$ est demandé. Le transport se fera par autobus scolaire. **Résolution CÉ-2013-11-19-124**
- 5 décembre 2013 en matinée sortie pour le 1<sup>er</sup> cycle : Le carnaval des animaux présenté par l'Arsenal à la salle Marie-Gérin Lajoie de l'UQÀM. Un montant de 3\$ est demandé. Le transport se fera en autobus scolaire. **Résolution CÉ-2013-11-19-125**
- 6 décembre 2013 en matinée pour les groupes 51 et 61 : Concert comic présenté par l'Arsenal à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQÀM. Un montant de 3\$ est demandé. Le déplacement se fera en transport en commun. **Résolution CÉ-2013-11-19-126**



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 5112-5975  
Télécopieur : (514) 5112-3435

- 3 décembre 2013 en après-midi pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle : Spectacle « Ma vie pour vrai » à la Bibliothèque Nationale. Un montant de 3\$ est demandé. Le déplacement se fera en transport en commun. **Résolution CÉ-2013-11-19-127**
- 7 novembre en soirée pour les élèves du groupe 51 : Soirée à l'Opéra à la Place des Arts. Le déplacement se fera en autobus scolaire. **Résolution CÉ-2013-11-19-128**
- 30 janvier en matinée pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle : Sortie au Centre des sciences de Montréal. Un montant de 3\$ est demandé. Le déplacement se fera en autobus scolaire. **Résolution CÉ-2013-11-19-129**
- 13 juin 2014 pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle : Un voyage à Ottawa pour un montant de 65\$. Le transport se fera en autobus de luxe. **Résolution CÉ-2013-11-19-130**
- Une demande de campagne de financement par « carte à gratter » est faite par les enseignants pour soutenir les familles désirant ce moyen pour faire face aux coûts du voyage. **Résolution CÉ-2013-11-19-131**
- Une lettre pour les sorties à proximité de l'école est déposé. **Résolution CÉ-2013-11-19-132**

Toutes les résolutions sont approuvées à l'unanimité.

<b>11.</b>	<b>Protocole d'entente 2013-2014 : Club des petits déjeuners (art. 90, 91 LIP) doc.</b>
------------	---

La **résolution CÉ-2013-11-19-133** du conseil d'établissement autorise le protocole d'entente entre l'école et le Club des petits déjeuners.

<b>12.</b>	<b>Approbation de transferts de fonds : émulation 2013-2014 (art. 94, LIP)</b>
------------	--

La **résolution CÉ-2013-11-19-134** propose les montants suivants pour l'émulation 2013-2014.

$30\$ \times 3 \text{ étapes} \times 11 \text{ groupes} = 990\$$

$195 \text{ élèves} \times 2\$ \times 3 \text{ étapes} = 1170\$$

Total : 2 160\$

Approuvé à l'unanimité



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 5112-5975  
Télécopieur : (514) 5112-3435

### 13. Présentation du bilan 2012-2013 du plan de lutte visant à contrer l'intimidation et la violence à l'école (art. 75.1, LIP) doc.

Dépôt de document

### 14. Consultation : Activités parascolaires 2013-2014 (art. 90, LIP)

Voici les activités proposées par le CÉ pour cette année.

Chorale  
Basketball  
Danse (zumba)  
Échecs

### 15. Mot de la déléguée au comité de parents de la CSDM

Il y aura 3 rencontres de comité de parents de tous les représentants de la CSDM et 7 rencontres de concertation par secteur.

### 16. Mot des représentants du personnel enseignant

### 17. Mot de la représentante du personnel de soutien

### 18. Mot de la représentante du personnel du service de garde

29 novembre : sortie au cinéma du Quartier Latin pour le film « La reine des neiges ». Le déplacement se fera en autobus scolaire. Un montant de 20\$ est demandé aux parents pour cette journée. **Résolution CÉ-2013-11-19-134.**

Adoptée à l'unanimité



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 5112-5975  
Télécopieur : (514) 5112-3435

### 19. Mot de la représentante de la communauté

Fin des activités le 12 décembre 2013

### 20. Varia

### 21. Levée de l'assemblée

22 h

**Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 18 décembre 2013.**

Le directeur,

La présidente,

\_\_\_\_\_  
Alain Provost

\_\_\_\_\_  
Damaris Ayong